



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES MÉTIERS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Sommaire

- P.2** Le secteur de la construction : 1,6 million de salariés dans 236 000 établissements
- P.3** Un recours relativement important à l'apprentissage et de nombreuses embauches en contrats à durée indéterminée
- P.4** Un secteur très masculin avec des âges intermédiaires
- P.5** Les métiers du BTP : 1,9 million de personnes en emploi
- P.6** Les ouvriers qualifiés du BTP : des personnes avec une expérience professionnelle dans le métier et des tensions de recrutement
- P.9** Les ouvriers non qualifiés du BTP : des possibilités de recrutement pour des personnes peu diplômées
- P.12** Les agents de maîtrise et techniciens du BTP : des diplômés du secondaire et du supérieur ayant des spécialités de formation spécifiques
- P.13** Les cadres du bâtiment et des travaux publics : principalement des jeunes actifs diplômés du supérieur
- P.15** Les compétences attendues par les employeurs dans les métiers du BTP
- P.16** Le développement du numérique et la transition écologique vont affecter les compétences mobilisées dans le secteur du BTP



L'essentiel

Avec plus de 1,6 million de salariés, le secteur de la construction représente 8,3% des emplois salariés du secteur privé non agricole. Le nombre d'emplois avait fortement diminué suite à la crise de la fin 2008, puis avait continué de décliner jusqu'en 2016 avant de connaître à partir de cette date une nette hausse. La crise sanitaire n'a eu qu'un effet temporaire, même si la hausse semble se stabiliser depuis mi 2021. Le secteur de la construction recourt de façon importante à l'emploi intérimaire et à l'apprentissage, et de façon limitée aux contrats à durée déterminée. C'est un secteur très masculin et d'âge plutôt intermédiaire.

Qu'elles travaillent ou non dans le secteur de la construction, 1,9 million de personnes exercent un métier du bâtiment et des travaux publics. Les métiers d'ouvriers qualifiés du BTP offrent des perspectives de recrutement pour des personnes expérimentées dans ces métiers. Les salariés ont le plus souvent des formations spécifiques, cependant la part des personnes sans diplôme est supérieure à celle de l'ensemble des métiers, notamment pour les maçons et les peintres. Les mobilités entre entreprises sont plus fréquentes que pour l'ensemble des salariés. Les recrutements d'ouvriers non qualifiés du BTP portent essentiellement sur des personnes sans diplôme ou des titulaires d'un diplôme du secondaire ayant des profils de formation variés. Les personnes récemment recrutées dans les métiers d'agents de maîtrise et de techniciens du BTP sont titulaires d'un diplôme du secondaire ou de l'enseignement supérieur dans des spécialités de formation spécifiques. Les cadres du BTP recrutés sont presque tous diplômés du supérieur, avec une surreprésentation des jeunes actifs.

Dans presque tous les métiers du BTP, les tensions de recrutement sont élevées et dans la grande majorité d'entre eux, les demandeurs d'emploi retrouvent plus vite un emploi que l'ensemble des demandeurs.

La rigueur, la capacité à être autonome ou à travailler en équipe sont les compétences comportementales les plus recherchées. De nombreuses mutations liées aux transitions numériques et écologiques devraient concerner le secteur de la construction dans les prochaines années. Le recours à des matériaux, outils et méthodes pour accroître la performance énergétique des bâtiments, la capacité à travailler en relation avec les autres corps de métier et l'utilisation des nouveaux matériaux sont les principales compétences à développer selon les employeurs.

Frédéric Lainé et Olivier Rodriguez

Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION : 1,6 MILLION DE SALARIÉS DANS 236 000 ÉTABLISSEMENTS

UNE FORTE CROISSANCE DES EFFECTIFS DEPUIS 2016 ET UN RECOURS IMPORTANT À L'INTÉRIM

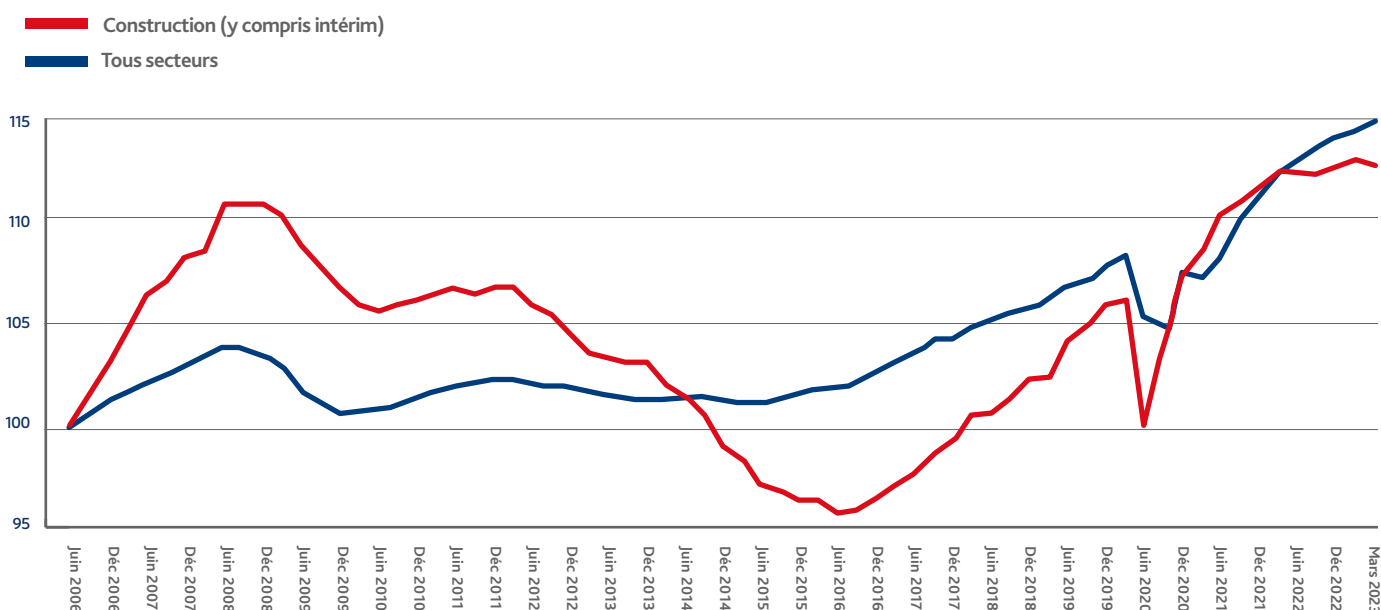
Au 31 décembre 2022 en France métropolitaine, 1 642 000 salariés travaillent dans le secteur de la construction¹, qui comprend le gros œuvre², le second œuvre³, les travaux publics et la promotion immobilière [cf. Sources et méthodes pour la définition du champ]. Ces secteurs représentent 8,3% de l'emploi salarié du secteur privé non agricole et regroupent 236 000 établissements, soit 12,3% de l'ensemble des établissements.

Sur les quinze dernières années, l'évolution de l'emploi dans le BTP a été en moyenne similaire à celle des autres secteurs, mais les fluctuations ont été beaucoup plus importantes car l'activité plus volatile [cf. Graphique 1]. Le nombre d'emplois a fortement augmenté jusqu'à la crise de 2008 (+10,3% entre début 2006 et fin 2008 contre +3,0% pour l'emploi total sur la même période), il a ensuite diminué fortement jusqu'en juin 2016 alors que l'emploi total est resté assez stable (-13,0% pour la construction contre -0,7% pour l'emploi total), cette baisse étant à mettre en corrélation avec un investissement en construction en repli jusqu'en 2016 par rapport à son niveau de 2008 [cf. En savoir plus, Insee, 2020, Fiches sectorielles : construction]. Le secteur de la construction a ensuite connu une nette hausse de ses effectifs, avec un choc lié à la crise sanitaire plus intense que dans d'autres secteurs (l'intérim dans ce secteur ayant été particulièrement touché), mais cette hausse semble se stabiliser depuis mi 2021 avec une situation du logement neuf qui reste dégradée dans son ensemble depuis plusieurs trimestres et des ventes aux particuliers qui diminuent chez les constructeurs de maisons individuelles et chez les promoteurs, de même que les ventes en bloc aux opérateurs HLM ou aux investisseurs [cf. Fédération Française du Bâtiment, 2023 ; Ministère de la transition écologique et de la cohérence des territoires, 2023].

À ces salariés directement employés par les entreprises du secteur de la construction s'ajoutent 146 000 salariés intérimaires travaillant dans ces mêmes entreprises : le taux de recours à l'intérim est de 8,5% dans le secteur de la construction (contre 3,0% dans l'ensemble de l'économie). Depuis 2006, le nombre d'intérimaires dans ce secteur a finalement peu évolué (+2,0% contre +27,1% pour l'ensemble des secteurs) mais il a connu les mêmes phases de hausse et de baisse que l'emploi salarié. En revanche, depuis la pandémie, les effectifs d'intérimaires dans la construction peinent à retrouver les niveaux antérieurs à la crise sanitaire (-5,0% entre fin 2019 et fin 2022).

Par ailleurs, 388 000 travailleurs non-salariés travaillent dans le secteur de la construction⁴, leur nombre a augmenté de près de 18% entre 2011 et 2021.

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ (BASE 100 EN MARS 2006)



Source : ACOSS, estimation trimestrielle d'emploi salarié, données CVS DARES, l'emploi intérimaire : données trimestrielles, données CVS

1. Source : ACOSS. Cette statistique porte sur les salariés directement employés par les établissements des secteurs de la construction. Elle n'inclut pas les travailleurs intérimaires (employés par les établissements du travail temporaire) mis à disposition d'entreprises du secteur, ni la plupart des établissements publics, ni les particuliers employeurs.

2. Le gros œuvre du bâtiment regroupe notamment les travaux de maçonnerie et de construction de maisons et bâtiments.

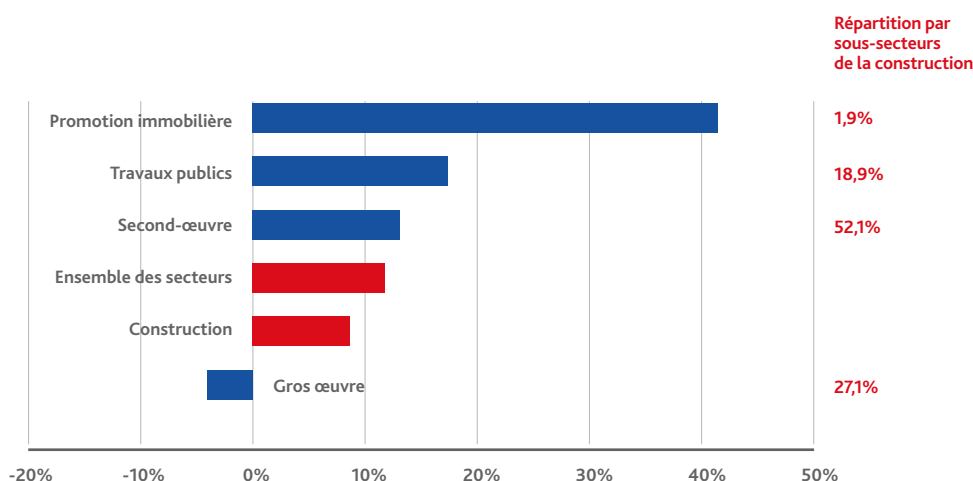
3. Principalement les travaux d'installation électrique, d'équipements thermiques et de climatisation, et la menuiserie.

4. Source : Estimations d'emploi - Insee résultats, Insee.

Les différents sous-secteurs de la construction sont le second œuvre qui représente 52,1% des salariés, le gros œuvre qui représente 27,1% des salariés, les travaux publics (avec entre autres les travaux de terrassement et la construction de réseaux électriques) qui représentent 18,9% des salariés et la promotion immobilière qui représente 1,9% des salariés.

Au cours des quinze dernières années, ces sous-secteurs ont connu des évolutions contrastées [cf. Graphique 2] : l'emploi a fortement augmenté dans la promotion immobilière (+40,7%), dans les travaux publics (+16,9%, avec +147,6% dans la construction de voies ferrées et +64,2% dans la construction de réseaux électriques) et le second œuvre (+12,7%, avec +81,3% dans les travaux d'isolation et +61,4% dans les travaux d'étanchéification). A l'inverse, dans le gros œuvre, les effectifs salariés ont diminué (-4,5%), à la suite de la crise de 2008-2009 et des années qui ont suivi (dont 11,1% dans la construction de bâtiments autres que les maisons individuelles et -9,5% dans les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment), mais les effectifs ont connu une reprise à la hausse à partir de 2017 (hormis pour la construction de bâtiments où la baisse des effectifs a été quasi continue depuis 2009).

GRAPHIQUE 2 : ÉVOLUTION ENTRE 2006 ET 2022 DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR DOMAINE DE LA CONSTRUCTION



Guide de lecture : L'évolution de l'emploi salarié de la promotion immobilière entre 2006 et 2022 est de +40,7%. Ce sous-secteur représente 1,9% du secteur de la construction en 2022.

Source : ACOSS, dénombrements annuels des établissements employeurs et des effectifs salariés

UN RECOURS RELATIVEMENT IMPORTANT À L'APPRENTISSAGE ET DE NOMBREUSES EMBauchES EN CONTRATS À DURÉE INDÉTERMINÉE

Le secteur de la construction fait partie des secteurs qui, avec l'industrie, ont le plus recours à l'intérim (cf. *supra*). Du fait d'un recours important à l'intérim (8,5%) ainsi qu'un recours aux apprentis et contrats de professionnalisation un peu supérieur dans la construction que dans l'ensemble des secteurs (6,5% contre 4,5%), le recours aux CDI et surtout celui aux CDD sont moindres (80,1% contre 81,4% pour les CDI et 4,5% contre 10,0% pour les CDD). Hors intérim, certaines des activités du gros œuvre et du second œuvre se distinguent par une proportion d'apprentis ou de contrats de professionnalisation particulièrement élevée : 10,4% pour les travaux de couverture par élément, 10,8% pour les travaux de menuiserie bois et PVC, 13,4% pour les travaux d'installation d'eau et de gaz et 14,0% pour travaux de charpente (alors que pour l'ensemble des secteurs elle n'est que de 4,7%).

En 2022, 15,2% des embauches⁵ y compris intérim⁶ dans le secteur de la construction sont des CDI, cette part est beaucoup plus élevée que celle observée pour l'ensemble des secteurs (10,3%). Les CDD du secteur de la construction (qui représentent 11,8% des embauches contre 45,2% des embauches tous secteurs confondus) ont une durée moyenne plus longue que dans l'ensemble de l'économie : 79,6% ont une durée de plus d'un mois, contre 21,5% pour l'emploi total. Hors intérim et CDD de moins de un mois, les CDI représentent 61,7% des embauches contre 51,4% pour l'ensemble des secteurs.

5. Source : ACOSS, Déclarations préalables à l'embauche, qui ne comprennent pas l'intérim, cf. Sources et méthodes.

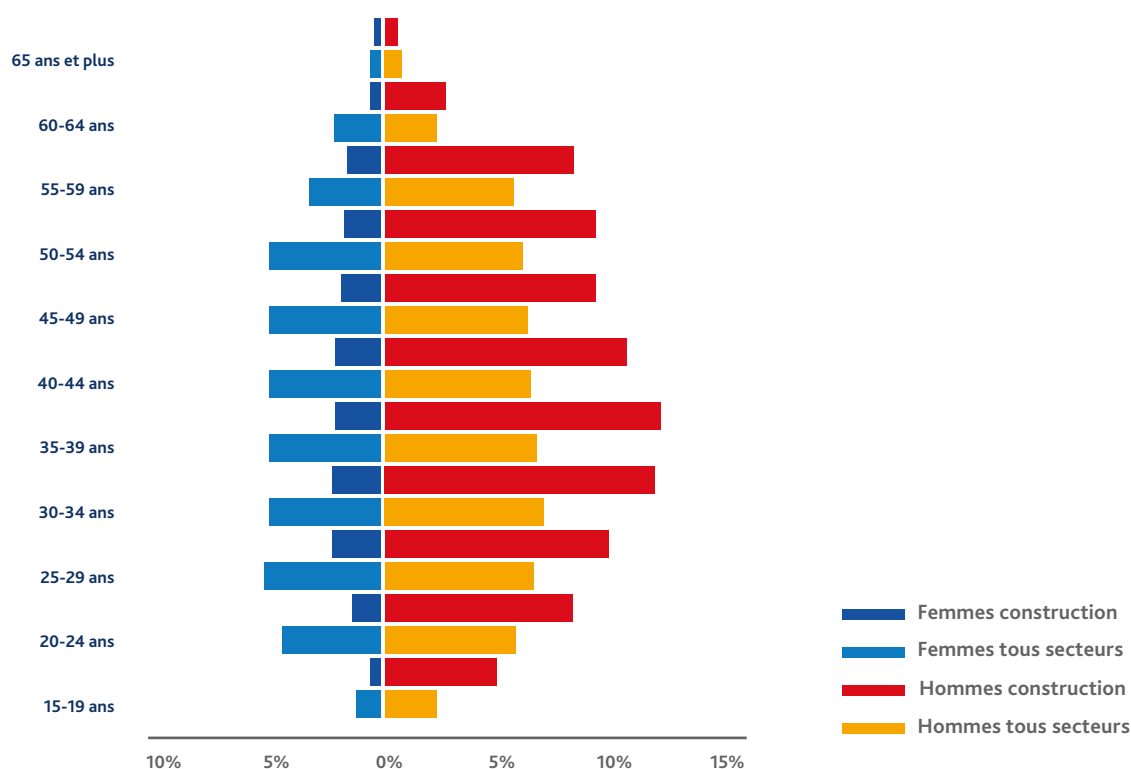
6. Source : Dares, l'emploi intérimaire : données trimestrielles, données CVS.

UN SECTEUR TRÈS MASCULIN AVEC DES ÂGES INTERMÉDIAIRES

Plus de quatre salariés sur cinq du secteur de la construction sont des hommes (86,6% contre 54,5% pour l'ensemble de l'emploi salarié marchand non agricole). Cependant, il existe une spécificité pour le sous-secteur de la promotion immobilière où les femmes sont légèrement plus nombreuses (50,5%) que les hommes.

Les salariés de la construction se répartissent principalement sur les tranches d'âge intermédiaire (61,3% ont entre 25 et 49 ans) [Cf. Graphique 3] et comptent également un peu plus de jeunes que l'ensemble des secteurs (14,5% de moins de 25 ans contre 13,3%). A contrario, les salariés de 50 ans et plus sont en proportion moins nombreux (24,2% contre 26,8% pour l'ensemble des salariés), de sorte que l'âge moyen des salariés est légèrement moins élevé que celui de l'ensemble des secteurs (39,1 ans contre 39,9 ans). Les salariés sont un peu moins âgés dans le second œuvre (38,5 ans) et sont en revanche plus âgés dans les travaux publics (40,2 ans).

GRAPHIQUE 3 :
PYRAMIDE DES ÂGES DE L'EMPLOI SALARIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN %)



Source : DADS, Acooss, calculs Pôle emploi - France métropolitaine

LES TROIS QUARTS DES SALARIÉS TRAVAILLENT DANS DES ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE 50 SALARIÉS

Par rapport à l'ensemble de l'emploi salarié privé, les salariés de la construction travaillent plus fréquemment dans des établissements de petite ou de moyenne taille : 75,0% travaillent dans des établissements de moins de 50 salariés contre 53,6% pour l'ensemble des secteurs. Inversement, ils sont moins présents dans les établissements de plus de 250 salariés avec seulement 5,2% des salariés contre 19,7% pour l'ensemble des secteurs.

LES MÉTIERS DU BTP : 1,9 MILLION DE PERSONNES EN EMPLOI

En France, sur la période 2016-2020, on compte en moyenne près de 1,9 million de personnes exerçant un métier du bâtiment et des travaux publics⁷ [cf. Encadré Sources et Méthodes pour la définition du champ], dont 69% travaillent dans le secteur de la construction⁸. Les autres principaux secteurs employeurs sont les activités d'architecture, l'administration publique et l'aménagement paysager.

Les métiers du BTP représentent une part plus importante de l'emploi dans le sud-est de la France, sur le littoral atlantique, en Dordogne, à la Réunion et en Guyane [cf. carte 1]. Les non-salariés constituent 23% des effectifs ; on compte par ailleurs proportionnellement plus d'apprentis que dans l'ensemble de l'économie.

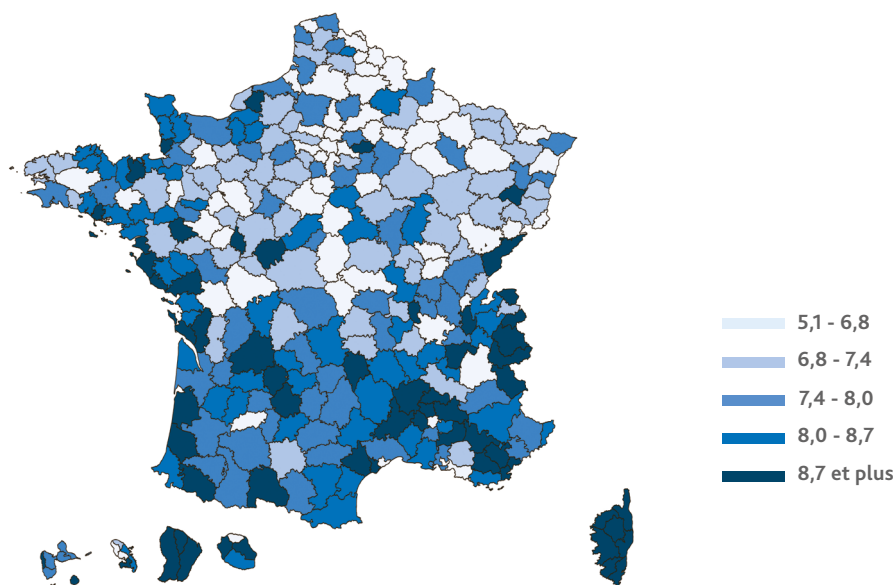
Entre avril 2022 et mars 2023, 1,2 million d'offres d'emploi pour des métiers du BTP ont été diffusées par Pôle emploi. Elles représentent 10,1% des offres diffusées au niveau national. Parmi ces offres, 54% sont des offres durables, c'est-à-dire des CDI ou des CDD de plus de 6 mois (contre 69% dans l'ensemble des métiers). L'importance de l'intérim explique cette proportion plus faible d'offres durables. Six métiers représentent 45% des offres : l'ingénierie et études du BTP (9,2%), la conduite de travaux du BTP (8,1%), l'électricité du bâtiment (7,3%), l'installation d'équipements sanitaires et thermiques (7%), la maçonnerie (7%) et la préparation du gros œuvre et des travaux publics (6,1%).

En 2020, avec la crise sanitaire et ses conséquences économiques, le nombre d'offres collectées par Pôle emploi pour les métiers du BTP avait diminué (-20% par rapport à 2019). Depuis l'allègement puis la levée des contraintes sanitaires, le nombre d'offres est en forte augmentation : le niveau d'offres collectées dans les métiers du BTP en 2022 est supérieur de 25% au niveau de 2019.

Les demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi dans les métiers du BTP représentent 7,5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois en catégories ABC en mars 2023. Parmi ces demandeurs, près de la moitié recherchent un emploi dans cinq métiers : la préparation du gros œuvre et des travaux publics (12,0%), la peinture en bâtiment (11,5%), la maçonnerie (10,8%), l'électricité du bâtiment (8,1%) et l'installation d'équipements sanitaires et thermiques (6,1%). La proportion de demandeurs d'emploi en activité réduite est proche de celle de l'ensemble des demandeurs (43,2% contre 43,8%).

Selon l'exercice de prospective « Les métiers en 2030 », dans le scénario central, 120 000 emplois devraient être créés entre 2019 et 2030 dans les métiers du bâtiment et des travaux publics, la construction serait stimulée à la fois par une reprise de l'investissement et par la rénovation des bâtiments pour répondre aux exigences croissantes d'efficacité énergétique [cf. En savoir plus, France Stratégie, Dares, 2022 et Encadré n°1].

CARTE 1 : PART DES MÉTIERS DU BTP (EN %)



Source : Insee, recensement de population 2019.

7. Source : Enquête Emploi, Insee.

8. À l'inverse, 29% des personnes travaillant dans le secteur de la construction exercent un autre métier que ceux du BTP, il s'agit notamment de métiers de l'industrie et de la maintenance (11%), de la gestion-administration des entreprises (9%) et du commerce (4%).

LES OUVRIERS QUALIFIÉS DU BTP : DES PERSONNES AVEC UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DANS LE MÉTIER ET DES TENSIONS DE RECRUTEMENT

La plupart des ouvriers qualifiés et artisans du bâtiment et des travaux publics (ouvriers qualifiés et artisans des travaux publics et du gros œuvre, ouvriers qualifiés et artisans du second œuvre, conducteurs d'engins du BTP) travaillent dans le secteur de la construction. Seuls font exception les charpentiers spécialisés dans le métal et les professionnels du travail de la pierre dont une partie travaillent dans l'industrie [cf. [Tableau 1](#)]. Le poids de l'artisanat est important : un tiers des maçons ou des couvreurs, la moitié des menuisiers et 57% des ouvriers qualifiés et artisans de la peinture et de la finition du bâtiment sont ainsi non-salariés.

Parmi les offres déposées à Pôle emploi pour les ouvriers qualifiés du BTP, les employeurs demandent davantage d'expérience professionnelle que dans les offres pour l'ensemble des métiers ; de même les employeurs déclarent plus fréquemment que l'expérience professionnelle, dans le même métier et dans un environnement de travail similaire, est indispensable lorsqu'on les interroge sur leurs attentes vis-à-vis des candidats [cf. [En savoir plus, Chamkhi, Lainé, 2022 ; Mousset, Pardini, 2015](#)]. Par ailleurs, les personnes d'âge intermédiaire sont souvent surreprésentées parmi les salariés arrivés récemment dans l'entreprise [cf. [Tableau 2](#)]. L'accès au statut d'artisan concerne souvent des personnes déjà expérimentées dans le métier : les actifs d'âge intermédiaires ou ayant 50 ans ou plus sont surreprésentés parmi les artisans nouvellement installés.

L'exercice de ces métiers exige souvent des spécialités de formation spécifiques et une majorité des personnes qui sont récentes dans l'entreprise ont un CAP/BEP ou un Bac [cf. [Tableaux 1 et 2](#)]. Toutefois la part des personnes sans diplôme est supérieure à celle de l'ensemble des métiers, elle représente même 40% des effectifs des maçons récemment recrutés, environ un tiers des effectifs des ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction ou des conducteurs d'engins du BTP et un quart des ouvriers qualifiés de la peinture récemment recrutés ; ces personnes ayant sans doute appris le métier « sur le tas ».

La proportion de femmes est faible (de moins de 1% pour les charpentiers du bois à environ 28% pour les professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés) et s'explique notamment par leur faible présence dans les filières de formations du BTP [cf. [En savoir plus, Deep, 2022](#)].

À l'exception des professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés ou des charpentiers du métal, l'ancienneté dans l'entreprise des salariés est inférieure à celle de l'ensemble des salariés, en raison d'une mobilité entre entreprises élevée et de l'importance de l'intérim. Les ouvriers du BTP évoluent sur des marchés professionnels où ils peuvent valoriser leurs compétences et changer d'entreprise.

Les demandeurs d'emploi ont en majorité un niveau CAP/BEP [cf. [Tableau 3](#)]. Mais les niveaux infra CAP-BEP sont nombreux parmi les demandeurs à la recherche d'un emploi d'ouvrier qualifié des travaux publics, du béton et de l'extraction (40%), de maçon (42%), et de peintre (28%) ; les demandeurs âgés d'au moins 50 ans y sont également surreprésentés.

L'ensemble des métiers d'ouvrier qualifié du BTP sont en tension de recrutement et, à l'exception des demandeurs d'emploi d'ouvrier de la peinture et de la finition du bâtiment, les demandeurs d'emploi retrouvent plus rapidement un emploi que l'ensemble des demandeurs.

Dans 7 à 8 cas sur dix le métier retrouvé par les demandeurs d'emploi d'un métier d'ouvrier du gros œuvre ou des travaux publics est un métier du BTP; la correspondance avec le métier recherché est donc plus importante que dans l'ensemble des métiers [cf. [En savoir plus, Chamkhi & al., 2022](#)]. Pour les demandeurs à la recherche d'un emploi d'ouvrier qualifié du second œuvre, un sur deux retrouve un métier du domaine professionnel du BTP, les autres principaux métiers retrouvés relèvent du transport et de la logistique ainsi que de la maintenance.

**TABLEAU 1 :
CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES EN EMPLOI DANS LES MÉTIERS D’OUVRIERS ET D’ARTISANS
DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Métiers	Nombre d'emplois	Part travaillant dans le secteur de la construction (en %)	Non salariés (en %)	Moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise (en %)	Ancienneté dans l'entreprise entre 1 et 4 ans (en %)	Lien formation-emploi pour les jeunes actifs	Lien formation-emploi pour les individus expérimentés
Ouvriers qualifiés et artisans du gros œuvre et des travaux publics							
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	96 000	77	12	20	21	-	O
Maçons	251 000	95	33	23	30	+	+
Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés	15 000	25	46	11	21	nd	+
Charpentiers (métal)	13 000	48	0	15	26	-	+
Charpentiers (bois)	24 000	92	0	20	33	++	++
Couvreurs	45 000	95	34	20	30	+	++
Ouvriers qualifiés et artisans du second œuvre							
Plombiers, chauffagistes	127 000	88	42	18	31	++	++
Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	104 000	77	50	15	31	+	++
Électriciens du bâtiment	132 000	86	36	24	27	++	++
Ouvriers qualifiés et artisans de la peinture et de la finition du bâtiment	164 000	92	57	21	29	+	++
Conducteurs d'engins du BTP							
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	72 000	62	0	21	20	O	O
Ouvriers non qualifiés du BTP							
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	95 000	48	0	26	22	--	-
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	90 000	93	0	43	30	-	-
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	124 000	47	0	33	27	--	O
Ensemble des métiers du bâtiment et des travaux publics							
Ensemble des métiers du bâtiment et des travaux publics	1 862 000	69	23	21	27		
Ensemble des métiers							
Ensemble des métiers		7	12	16	24		

Guide de lecture : 93% des ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment travaillent dans le secteur de la construction.

Le lien formation-emploi traduit la relation entre spécialité de formation et métier. Lorsque les personnes exerçant le métier ont des spécialités de formation spécifiques ou très concentrées sur quelques spécialités ce lien est très fort (valeur ++), ou fort (+). Dans le cas contraire le lien se situe à un niveau intermédiaire (0), est faible (-) ou très faible (--), cf. Sources et méthodes.

Les valeurs surlignées correspondent à des valeurs supérieures de 20% à la moyenne générale.

Source : Insee, Enquête Emploi, années 2016-2020 pour les indicateurs relatifs à l'emploi, années 2008-2018 pour les indicateurs portant sur le lien formation-emploi, Calculs : Pôle emploi.

TABLEAU 2 :
PROFIL DES PERSONNES RÉCEMMENT RECRUTÉES DANS LES MÉTIERS
D'OUVRIERS ET ARTISANS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Profils des personnes récemment recrutées (ancienneté dans l'entreprise inférieure à 7 ans)*								
Métiers	PROFILS SELON L'ÂGE			PROFILS SELON LE DIPLÔME			Temps partiel (%)	Femmes (en %)
	Jeunes actifs (en %)	Age intermédiaire (en %)	50 ans ou plus (en %)	Non diplômés (en %)	CAP-BEP ou Bac (en %)	Diplômés du supérieur (en %)		
Ouvriers qualifiés et artisans du gros œuvre et des travaux publics								
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	22	63	15	34	59	7	4	2
Maçons ouvriers qualifiés	20	61	19	44	52	4	2	1
Maçons artisans	6	68	27	32	54	14	10	4
Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés	21	49	30	16	65	19	26	28
Charpentiers (métal) - ouvriers qualifiés	26	69	5	27	63	10	0	1
Charpentiers (bois) - ouvriers qualifiés	42	50	7	18	70	12	1	0
Couvreurs ouvriers qualifiés	34	55	11	25	72	3	4	2
Couvreurs artisans	17	64	20	22	62	15	7	7
Ouvriers qualifiés et artisans du second œuvre								
Plombiers, chauffagistes - ouvriers qualifiés	35	53	13	11	86	3	2	1
Plombiers, chauffagistes - artisans	17	67	16	11	74	16	11	4
Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation - ouvriers qualifiés	25	57	17	18	75	7	3	1
Menuisiers et professionnels de l'agencement et de l'isolation - artisans	7	69	24	16	70	14	12	2
Électriciens du bâtiment - ouvriers qualifiés	32	52	15	14	75	11	3	3
Électriciens du bâtiment - artisans	8	64	27	6	73	21	14	3
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	29	54	17	23	69	7	7	4
Professionnels de la peinture et de la finition du bâtiment - artisans	10	66	24	26	62	12	18	10
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	21	61	18	30	68	2	3	1
Ouvriers non qualifiés du BTP								
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	31	53	16	37	55	7	10	7
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	32	57	11	51	45	4	9	1
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	34	47	19	34	57	9	15	8
Ensemble des métiers du bâtiment et des travaux publics								
Ensemble des métiers	28	56	16	23	55	22	7	7
Ensemble des métiers								
Ensemble des métiers	37	47	17	14	43	43	20	48

* Les personnes récemment recrutées ont une ancienneté moyenne dans l'entreprise de 2,5 ans.

Guide de lecture : 2 % des ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction récemment recrutés sont des femmes.

Les valeurs surlignées correspondent à des valeurs supérieures de 20% à la moyenne générale.

Champ : personnes ayant terminé leurs études et ayant une ancienneté dans l'entreprise inférieure à 7 ans.

Source : INSEE, Enquête Emploi 2016-2020 ; Calculs : Pôle emploi.

LES OUVRIERS NON QUALIFIÉS DU BTP : DES POSSIBILITÉS DE RECRUTEMENT POUR DES PERSONNES PEU DIPLÔMÉES

Les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du BTP travaillent presque tous dans le secteur du BTP. En revanche, moins de la moitié des ouvriers non qualifiés des travaux publics ou du second œuvre travaille dans ce secteur ; une part importante est employée dans l'administration publique.

Un quart des ouvriers non qualifiés des travaux publics du béton et de l'extraction a une ancienneté dans l'entreprise inférieure à un an. Cette proportion s'élève à 43% pour les ouvriers non qualifiés du gros œuvre et 33% pour leurs homologues du second œuvre. Cette faible ancienneté dans l'entreprise est le signe d'un turn-over élevé et de l'importance des contrats à durée limitée (CDD, intérim, contrats d'apprentissage). Plus que dans l'ensemble de la population salariée, les salariés exerçant des métiers d'ouvriers non qualifiés étaient auparavant dans une situation de chômage ou de formation ou ont changé d'entreprise. Les recrutements portent sur des personnes ayant des profils de formation variés. Ces métiers offrent des opportunités d'emploi pour des personnes peu diplômées ou des diplômés du secondaire.

Les niveaux infra-CAP-BEP sont surreprésentés parmi les demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi dans ces métiers, mais 38% possèdent un niveau CAP-BEP, et 14% ont un niveau Bac. Fait notable pour des métiers peu qualifiés, les demandeurs de plus de 30 ans à la recherche d'un emploi d'ouvrier non qualifié des travaux publics ou du gros œuvre retrouvent un peu plus vite un emploi que l'ensemble des demandeurs d'emploi de la même tranche d'âge. Seuls 40% des demandeurs à la recherche principalement d'un métier du second œuvre du BTP retrouvent un emploi dans un métier du BTP, les principaux autres métiers retrouvés relèvent du transport et de la logistique, des industries de process ou des services aux particuliers.

TABEAU 3 :
**CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI RECHERCHANT UN EMPLOI
DANS LES MÉTIERS D'OUVRIERS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Métiers	Moins de 30 ans (en %)	50 ans ou plus (en %)	Part des demandeurs d'emploi en activité réduite (en %)	Demandeurs d'emploi de longue durée * (en %)	Niveau infra CAP-BEP (en %)	Niveau CAP-BEP (en %)	Niveau Bac (en %)	Niveau supérieur ou égal à Bac+2 (en %)
Ouvriers qualifiés du gros œuvre et des travaux publics								
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	10	36	54	13	40	38	15	7
Maçons	13	40	44	18	42	42	12	4
Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés	18	28	42	19	15	43	27	15
Charpentiers (métal)	14	26	51	14	29	48	17	6
Charpentiers (bois)	27	17	46	14	11	39	25	24
Couvreurs	25	20	42	14	20	60	15	6
Ouvriers qualifiés du second œuvre								
Plombiers, chauffagistes	27	21	47	14	11	58	23	8
Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	22	27	45	16	17	54	21	8
Électriciens du bâtiment	28	25	50	14	9	42	34	14
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	17	35	38	23	28	52	14	6
Conducteurs d'engins du BTP								
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	16	28	49	15	25	54	16	5
Ouvriers non qualifiés du BTP								
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	26	21	41	16	50	34	12	4
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	26	23	40	16	46	37	12	5
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	35	16	37	18	33	42	18	7
Ensemble des métiers du bâtiment et des travaux publics								
Ensemble des métiers	22	27	43	17	28	40	17	14
Ensemble des métiers								
Ensemble des métiers	26	28	44	19	19	28	23	31

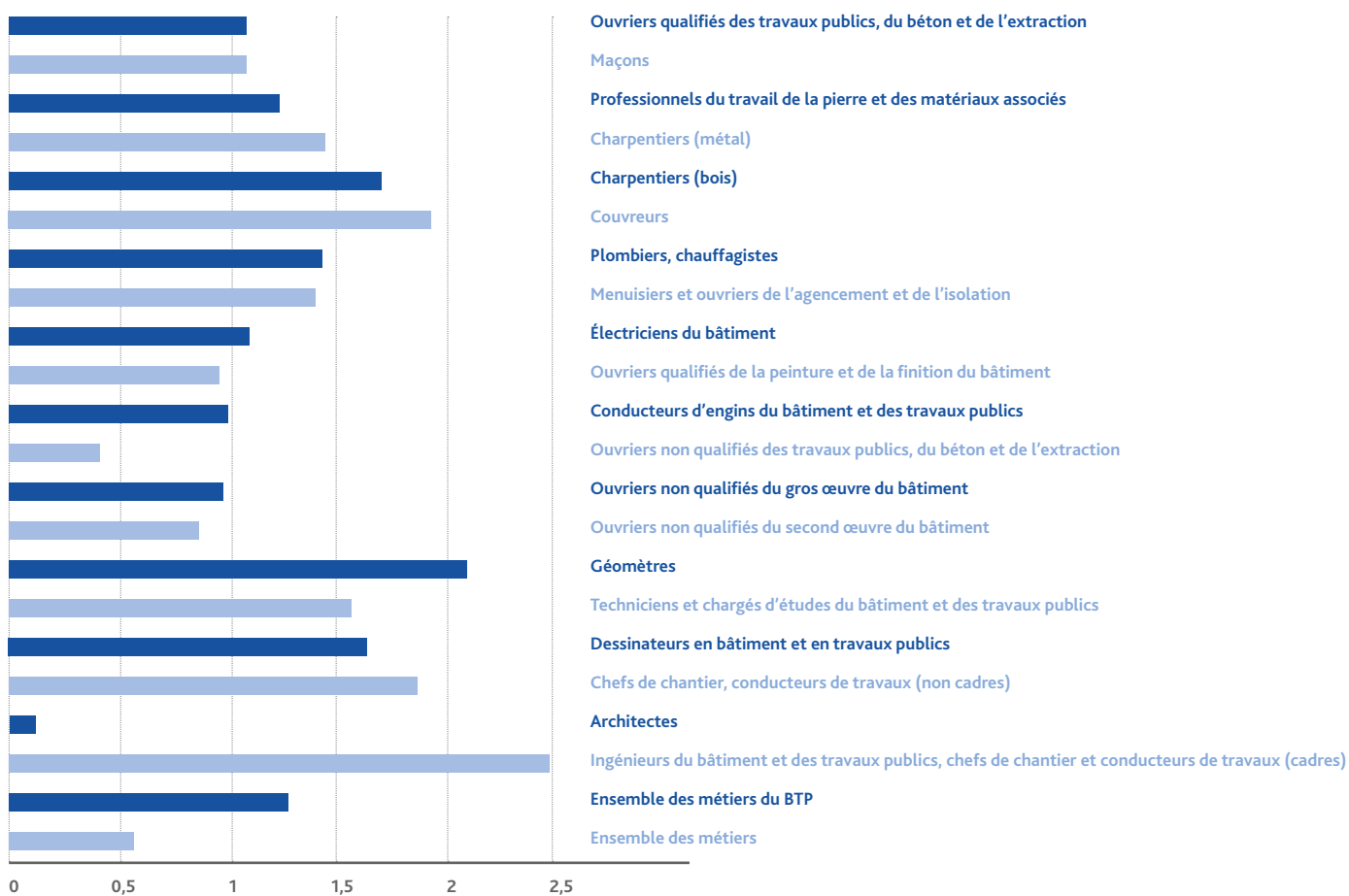
* Part (en %) des demandeurs d'emploi A, B, C restés 12 mois sans emploi (catégorie A) pendant les 15 derniers mois.

Les valeurs surlignées correspondent aux valeurs supérieures de 10% à la moyenne de l'ensemble des métiers

Guide de lecture : 10% des demandeurs d'emploi d'ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction ont moins de 30 ans.

Source : Pôle emploi STMT, demandeurs d'emploi de catégories A, B et C en mars 2023, données brutes.

GRAPHIQUE 4 :
LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN 2021



Lecture : en 2021, l'indicateur synthétique de tension sur le marché du travail chez les couvreurs se situe à 1,93 alors que la moyenne des métiers sur les années 2014-2018 se situe à 0.

Source : Pôle emploi et Dares, indicateurs de tension.

ENCADRÉ N°1

LES MÉTIERS DU BTP À L'HORIZON 2030

France Stratégie et la Dares ont publié un exercice de prospective des métiers et qualifications à l'horizon 2030 [France Stratégie, 2022].

En dépit du recours accru au télétravail dans le scénario de référence qui incite les entreprises à réduire la surface des bureaux et affaiblit la demande en immobilier d'entreprise, la construction serait stimulée à la fois par une reprise de l'investissement et par la rénovation des bâtiments pour répondre aux exigences croissantes d'efficacité énergétique. Après un cycle baissier de près de dix ans et 80 000 emplois perdus depuis 2009, le secteur – y compris les activités immobilières – afficherait une forte croissance, poursuivant la reprise constatée depuis 2017 : il devrait créer 190 000 emplois entre 2019 et 2030.

Si d'ici 2030, une partie des emplois créés dans la construction concernera plus de diplômés du supérieur qu'actuellement, la majeure partie des nouveaux postes devrait être occupée par des professionnels n'ayant pas dépassé le niveau du baccalauréat.

Près d'un poste sur deux créé dans le secteur de la construction serait exercé par des professionnels du bâtiment et des travaux publics qui bénéficieraient également de la dynamique des services d'architecture et d'entretien des bâtiments. Au total, dans le scénario de référence, 120 000 emplois seraient créés dans les métiers du BTP [cf. Tableau 4]. Deux types de métiers seraient particulièrement dynamiques. D'une part, les ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment (plombiers, menuisiers, électriciens ou peintres en bâtiment) verraient leur effectif croître de 27 000 postes entre 2019 et 2030. Ce sont, en effet, ces professionnels qui réalisent les travaux de rénovation. Or, la rénovation a pris le pas sur la construction neuve, à la fois parce que le parc de logements est ancien en

France et parce que la demande d'adaptation du bâti existant est forte, qu'il s'agisse de répondre aux besoins liés au vieillissement de la population et au maintien à domicile des personnes dépendantes ou aux normes réglementaires et environnementales. D'autre part, les architectes et cadres du bâtiment – et dans une moindre mesure les techniciens – feraient partie des métiers les plus créateurs d'emplois, avec respectivement 58 000 et 27 000 emplois supplémentaires entre 2019 et 2030. La complexification des chantiers, les avancées technologiques et la nécessité de répondre à la fois aux exigences de confort et de durabilité favorisent, en effet, les emplois d'encadrement et de conception.

Dans le scénario bas carbone, les métiers du bâtiment et des travaux publics créeraient 200 000 emplois sur la période 2019-2030, soit un surcroît de 80 000 postes par rapport au scénario de référence. Cette dynamique positive est portée par les ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment, qui se classeraient dans le scénario bas carbone parmi les métiers les plus créateurs d'emplois. La réduction des gaz à effet de serre nécessite davantage de travaux d'isolation des logements et d'alimentation énergétique des bâtiments [France Stratégie, 2023]. Les ouvriers qualifiés du gros œuvre (maçons, couvreurs, charpentiers, pose de revêtements et de structures métalliques) seraient également sollicités pour adapter les logements aux normes d'efficacité énergétique. Leur emploi, limité dans le scénario de référence par la baisse de l'immobilier de bureau, serait dynamisé par la transition bas carbone : 30 000 postes seraient créés d'ici 2030. Pareillement, les effectifs des techniciens, architectes et cadres du bâtiment augmenteraient pour répondre aux exigences accrues de conception d'un bâti durable.

TABLEAU 4 :
PROSPECTIVE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS 2019-2030
POUR LES MÉTIERS DU BTP, SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE (EN MILLIERS)

Famille professionnelle		Emploi en 2019 en milliers	[1] Créations nettes d'emploi	[2] Départs en fin de carrière	[1+2] Besoins de recrutement	[3] Jeunes débutants	[1+2-3] Déséquilibre partiel
Ensemble du domaine B – Bâtiment, travaux publics		1 821	119	478	597	433	165
B0Z	OPQ du gros œuvre du bâtiment, travaux publics, béton et extraction	180	-9	38	29	61	-32
B1Z	OQ des travaux publics, du béton et de l'extraction	92	7	30	37	17	20
B2Z	OQ du gros œuvre du bâtiment	351	10	101	111	47	64
B3Z	OPQ du second œuvre du bâtiment	118	-6	24	18	31	-13
B4Z	OQ du second œuvre du bâtiment	513	27	150	177	107	71
B5Z	Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	73	4	22	26	13	13
B6Z	Techniciens et AM du bâtiment et des travaux publics	303	27	81	108	85	23
B7Z	Architectes et cadres du bâtiment et des travaux publics	191	58	32	90	72	19

OPQ : ouvriers peu qualifiés, OQ : ouvriers qualifiés

Définition :

Besoins de recrutement et postes à pourvoir : pour un métier donné, les besoins de recrutement ou postes à pourvoir sont la somme des créations nettes d'emplois et des départs en fin de carrière. Une partie de ces postes seront pourvus par des personnes en emploi qui changent de métier et des personnes qui ne sont pas en emploi (jeunes débutants, chômeurs, inactifs, immigrés).

Les départs en fin de carrière (ou cessations d'activité) sont des sorties définitives de l'emploi à partir de 51 ans. Ils regroupent les départs en retraite mais également des départs pour raison de santé, chômage ou encore inactivité (hors départs en retraite).

Un jeune débutant est un jeune en emploi, diplômé ou non, de moins de 39 ans, sorti du système éducatif trois ans auparavant. Le déséquilibre partiel est déterminé en mettant en regard ces besoins de recrutement avec les arrivées de jeunes sortants de formation initiale débutant en emploi.

Source : Dares, France Stratégie, Les métiers en 2030, Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications.

LES AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS DU BTP : DES DIPLÔMÉS DU SECONDAIRE ET DU SUPÉRIEUR AYANT DES SPÉCIALITÉS DE FORMATION SPÉCIFIQUES

Les chefs de chantiers et les conducteurs de travaux non cadres travaillent en majorité dans le secteur de la construction, tandis que les techniciens et chargés d'études du BTP, les dessinateurs du BTP et les géomètres travaillent pour moins de la moitié d'entre eux dans ce secteur [cf. Tableau 5]. Les techniciens et chargés d'étude du BTP travaillent notamment dans les services d'aménagement paysager et dans l'administration publique, les dessinateurs du BTP sont nombreux à travailler dans les activités d'architecture tandis que les géomètres exercent surtout dans les entreprises dédiées à leur activité.

Les personnes récemment recrutées sont titulaires d'un diplôme du secondaire ou de l'enseignement supérieur dans des spécialités de formation spécifiques. Les géomètres recrutés sont essentiellement de jeunes actifs tandis que les recrutements de dessinateurs, techniciens et chargés d'études du BTP ou chefs de chantiers et conducteurs de travaux non cadres portent principalement sur des jeunes actifs ou des personnes d'âge intermédiaire. Dans ces quatre métiers, et plus particulièrement pour les chefs de chantier et conducteurs de travaux, les employeurs recherchent plus fréquemment qu'en moyenne des personnes expérimentées dans leur métier.

Ces quatre métiers sont en tension [cf. Graphique 4]. À l'exception des chefs de chantier et conducteurs de travaux non cadres, les demandeurs d'emploi ont majoritairement un niveau de formation de l'enseignement supérieur. Pour les moins de 50 ans, le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi est également plus rapide que celui de l'ensemble des demandeurs de la même tranche d'âge. Un peu moins de la moitié des demandeurs à la recherche d'un emploi de technicien ou d'agent de maîtrise du BTP retrouve un emploi dans un métier du BTP, les autres principaux métiers retrouvés relèvent de la gestion-administration des entreprises, du transport et de la logistique ou du commerce.

LES CADRES DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS : PRINCIPALEMENT DES JEUNES ACTIFS DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR

Les architectes travaillent essentiellement dans les activités d'architecture et d'ingénierie ; 55% d'entre eux sont non-salariés. Les ingénieurs et autres cadres du BTP sont 44% à exercer dans le secteur de la construction, les activités d'architecture et d'ingénierie employant également près de 40% d'entre eux.

Les personnes récemment recrutées dans ces métiers de cadres du BTP sont presque toutes diplômées du supérieur, avec une surreprésentation des jeunes actifs. L'exercice de ces métiers suppose la possession de diplômes spécifiques.

Les tensions sur le marché du travail des architectes sont légèrement inférieures à celles de l'ensemble des métiers ; celles des ingénieurs et autres cadres du BTP sont plus élevées. La probabilité de retour à l'emploi des demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi de cadres du BTP est semblable à celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Un peu plus de quatre demandeurs d'emploi inscrits dans un métier de cadre du BTP sur dix retrouvent dans ce même domaine professionnel, les autres principaux emplois retrouvés sont des métiers de la gestion-administration des entreprises et du commerce.

TABEAU 5 :
**LES PERSONNES EN EMPLOI DANS LES MÉTIERS DE PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES ET DE CADRES
DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Métiers	Nombre d'emplois	Part travaillant dans le secteur de la construction (en %)	Non salariés (en %)	Moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise (en %)	Ancienneté dans l'entreprise entre 1 et 4 ans (en %)	Lien formation-emploi pour les jeunes actifs	Lien formation-emploi pour les individus expérimentés
Géomètres	15 000	22	0	14	24	++	++
Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	177 000	39	19	13	23	+	+
Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics	22 000	45	0	20	27	++	++
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	97 000	69	0	12	26	++	+
Architectes	71 000	3	55	23	40	++	++
Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	128 000	44	0	12	33	+	+
Ensemble des métiers du bâtiment et des travaux publics	1 862 000	69	23	21	27		
Ensemble des métiers		14	12	16	24		

Guide de lecture : 22% des géomètres travaillent dans le secteur de la construction.

Le lien formation-emploi traduit la relation entre spécialité de formation et métier. Lorsque les personnes exerçant le métier ont des spécialités de formation spécifiques ou très concentrées sur quelques spécialités ce lien est très fort (valeur ++ ou fort (+). Dans le cas contraire le lien se situe à un niveau intermédiaire (0), est faible (-) ou très faible (--), cf. Sources et méthodes.

Les valeurs surlignées correspondent à des valeurs supérieures de 20% à la moyenne générale.

Source : Insee, Enquête Emploi, années 2016-2020 pour les indicateurs relatifs à l'emploi, années 2008-2018 pour les indicateurs portant sur le lien formation-emploi, Calculs : Pôle emploi.

TABLEAU 6 :
LES PERSONNES RÉCEMMENT RECRUTÉES DANS LES MÉTIERS DE PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES ET DE CADRES DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Profils des personnes récemment recrutées (ancienneté dans l'entreprise inférieure à 7 ans)*								
Métiers	PROFILS SELON L'ÂGE			PROFILS SELON LE DIPLOME			Temps partiel (en %)	Femmes (en %)
	Jeunes actifs (en %)	Age intermédiaire (en %)	50 ans ou plus (en %)	Non diplômés (en %)	CAP-BEP ou Bac (en %)	Diplômés du supérieur (en %)		
Géomètres	65	33	2	2	26	73	6	11
Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	31	57	13	8	53	39	6	10
Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics	44	40	16	2	24	74	9	29
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	31	58	11	12	47	41	3	7
Architectes	52	36	13	0	5	95	9	39
Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	50	38	12	3	12	85	2	19
Ensemble des métiers du bâtiment et des travaux publics	28	56	16	23	55	22	7	7
Ensemble des métiers	37	47	17	14	43	43	20	48

* Les personnes récemment recrutées ont une ancienneté moyenne dans l'entreprise de 2,5 ans.

Guide de lecture : 11 % des géomètres récemment recrutés sont des femmes.

Les valeurs surlignées correspondent à des valeurs supérieures de 20% à la moyenne générale.

Champ : personnes ayant terminé leurs études et ayant une ancienneté dans l'entreprise inférieure à 7 ans.

Source : INSEE, Enquête Emploi 2016-2020 ; Calculs : Pôle emploi.

TABLEAU 7 :
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI RECHERCHANT UN EMPLOI DANS LES MÉTIERS DE PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES ET DE CADRES DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Métiers	Moins de 30 ans (en %)	50 ans ou plus (en %)	Part des demandeurs d'emploi en activité réduite (en %)	Demandeurs d'emploi de longue durée* (en %)	Niveau infra CAP-BEP (en %)	Niveau CAP-BEP (en %)	Niveau Bac (en %)	Niveau supérieur ou égal à Bac+2 (en %)
Géomètres	30	20	39	18	4	9	23	64
Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	22	27	41	19	6	12	19	62
Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics	19	28	43	20	3	8	24	65
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	13	39	39	22	18	28	20	34
Architectes	21	20	49	14	2	1	3	93
Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	14	37	40	17	7	12	12	69
Ensemble des métiers du bâtiment et des travaux publics	22	27	43	17	28	40	17	14
Ensemble des métiers	26	28	44	19	19	28	23	31
Ensemble des métiers	25	28	44	22	15	31	23	31

* Part (en %) des demandeurs d'emploi A, B, C restés 12 mois sans emploi (catégorie A) pendant les 15 derniers mois.

Les valeurs surlignées correspondent aux valeurs supérieures de 10% à la moyenne de l'ensemble des métiers

Guide de lecture : 30% des demandeurs d'emploi de géomètre ont moins de 30 ans.

Source : Pôle emploi STMT, demandeurs d'emploi de catégories A, B et C en mars 2023, données brutes.

LES CANAUX DE RECRUTEMENT JUGÉS LES PLUS PERTINENTS SONT LE RECOURS AUX RÉSEAUX PROFESSIONNELS ET PERSONNELS ET AUX AGENCES D'INTÉRIM

Selon l'enquête complémentaire « Besoins en main d'œuvre 2022 », la moitié des employeurs du secteur du BTP classent les réseaux professionnels et personnels comme faisant partie des deux canaux offrant les candidatures les plus pertinentes, soit une proportion supérieure à celle de l'ensemble des secteurs (44%). En cohérence avec l'importance des marchés professionnels dans les métiers du BTP, le secteur du BTP recrute davantage par relations que dans les autres secteurs d'activité selon l'enquête OFER [Remy, Bergeat, 2017]. Ceci concerne en priorité les ouvriers qualifiés et non qualifiés et pourrait expliquer qu'une partie des ouvriers qualifiés soient recrutés sans avoir de diplômes, l'effet de réputation et l'expérience professionnelle comptant davantage. Viennent ensuite les agences d'intérim et cabinets de recrutement (27% contre 16% pour l'ensemble des secteurs), les candidatures spontanées (26%), les offres d'emploi (26%), et les personnes ayant déjà travaillé dans l'entreprise (25%).

LES COMPÉTENCES ATTENDUES PAR LES EMPLOYEURS DANS LES MÉTIERS DU BTP

LA RIGUEUR, L'AUTONOMIE ET LA CAPACITÉ A TRAVAILLER EN ÉQUIPE SONT LES COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES LES PLUS RECHERCHÉES

Dans les offres d'emploi déposées à Pôle emploi, les employeurs ont la possibilité de mentionner trois « savoir-être professionnels » demandés, parmi une liste de 14 qui leur sont proposés. La rigueur et les capacités à être autonome ou à travailler en équipe sont les trois compétences comportementales les plus souvent mentionnées par les employeurs pour les offres d'emploi concernant les métiers du BTP [cf. Tableau 8]. Le sens de l'organisation est également mis en avant pour les agents de maîtrise qui sont chefs de chantier ou conducteurs de travaux et les cadres du BTP. Enfin, au-delà de ces compétences, les employeurs mettent également en avant la nécessité de la polyvalence pour les candidats aux métiers d'ouvriers du bâtiment [cf. En savoir plus, Lainé, 2018].

TABLEAU 8 :
LES SAVOIR-ÊTRE PROFESSIONNELS DEMANDÉS PAR LES RECRUTEURS LORS DU DÉPÔT DE L'OFFRE D'EMPLOI (EN %)

Métiers	Autonomie	Rigueur	Travail en équipe	Sens de l'organisation	Réactivité	Capacité d'adaptation
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	68	62	64	22	29	17
Maçons	72	61	58	28	27	19
Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés	69	60	60	29	26	19
Charpentiers (métal)	59	65	65	29	23	21
Charpentiers (bois)	60	60	60	28	26	24
Couvreurs	63	63	58	25	27	21
Plombiers, chauffagistes	82	62	33	31	31	22
Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	73	68	48	31	25	21
Électriciens du bâtiment	75	64	42	31	30	19
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	77	68	41	35	25	21
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	76	66	45	24	31	19
Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	49	56	66	21	35	28
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	59	62	60	24	28	25
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	67	65	46	30	28	23
Géomètres	78	80	26	34	30	16
Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics	67	71	33	34	28	11
Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics	59	75	44	32	25	19
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	61	51	36	42	26	12
Architectes	64	50	44	33	13	24
Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)	56	51	38	46	16	11
Ensemble des métiers du bâtiment et des travaux publics	67	63	47	30	28	20
Ensemble des métiers	59	53	40	38	26	22

Lecture : Pour 72% des offres d'employés de maçons l'autonomie fait partie des trois principaux savoir-être professionnels demandés par les employeurs. Les valeurs surlignées correspondent aux valeurs supérieures à la moyenne de l'ensemble des métiers.

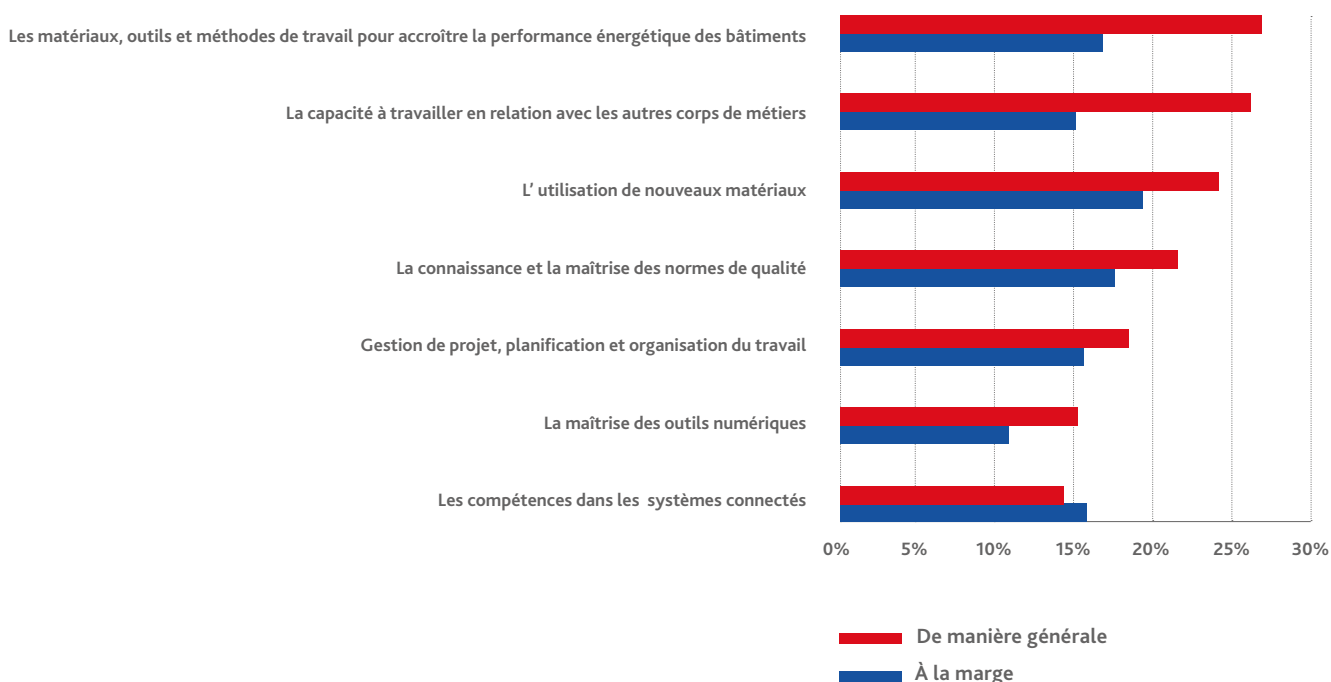
Source : Pôle emploi, offres diffusées par Pôle emploi, 2022.

LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE VONT AFFECTER LES COMPÉTENCES MOBILISÉES DANS LE SECTEUR DU BTP

De nombreuses mutations liées aux transitions numériques et écologiques devraient concerner le secteur de la construction dans les prochaines années [Cf. [En savoir plus, Observatoire des métiers du BTP, 2021](#)]. Ainsi, devraient se développer la numérisation et les outils de réalité virtuelle, les bâtiments connectés, le déploiement du processus collaboratif BIM (collaboration des intervenants via un processus dématérialisé de gestion des données) et de nouveaux matériels et équipements (imprimante 3D, drones, tunnelier, robots et exosquelettes...). Selon les employeurs, le secteur du BTP est un des secteurs le plus concerné par la transition écologique, qu'il s'agisse de nouvelles méthodes de travail ou de nouvelles compétences [Lainé, Matus, 2022]. En lien avec les impératifs de la transition écologique, les exigences de performances énergétiques et environnementales des bâtiments vont se multiplier, de même que l'utilisation de nouveaux matériaux.

Interrogés dans l'enquête complémentaire BMO 2022 sur les compétences à faire évoluer ou à développer chez leurs salariés, 45% des employeurs du BTP citent la mobilisation de matériaux, outils et méthodes pour accroître la performance énergétique des bâtiments. La capacité à travailler en relation avec les autres corps de métier est citée par 42% des établissements du BTP et une proportion proche d'employeurs cite également l'utilisation des nouveaux matériaux. Sont mentionnées ensuite la connaissance et la maîtrise des normes de qualité, puis la gestion de projet, la planification et l'organisation du travail [Cf. [Graphique 5](#)]. Les compétences dans les systèmes connectés sont citées plus souvent par le second œuvre. Enfin la maîtrise des outils numériques est évoquée par 26% des établissements.

GRAPHIQUE 5 : DOMAINES DE COMPÉTENCES A DÉVELOPPER SELON LES EMPLOYEURS



Source : Pôle emploi, enquête complémentaire BMO 2022

SOURCES ET MÉTHODES

LES NOMENCLATURES UTILISÉES

Liste des Familles d'Activité Professionnelle (FAP) du BTP

Les FAP sont l'une des principales nomenclatures de métiers. Leur construction résulte d'un rapprochement entre la nomenclature des « Professions et Catégories Socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'INSEE dans les différentes sources sur l'emploi pour codifier les professions et le ROME utilisé par Pôle emploi pour coder les emplois recherchés par les demandeurs ainsi que les offres déposées par les entreprises. Les FAP regroupent les professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches.

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/FAP-2009_Introduction_et_table_de_correspondance.pdf

Familles professionnelles des métiers du bâtiment et des travaux publics

B0Z20 : Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction

B0Z21 : Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment

B1Z40 : Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction

B2Z40 : Maçons

B2Z41 : Professionnels du travail de la pierre et des matériaux associés

B2Z42 : Charpentiers (métal)

B2Z43 : Charpentiers (bois)

B2Z44 : Couvreurs

B3Z20 : Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment

B4Z41 : Plombiers, chauffagistes

B4Z42 : Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation

B4Z43 : Électriciens du bâtiment

B4Z44 : Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment

B5Z40 : Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics

B6Z70 : Géomètres

B6Z71 : Techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics

B6Z72 : Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics

B6Z73 : Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)

B7Z90 : Architectes

B7Z91 : Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Nomenclature d'activité. Les secteurs de la construction

La construction est constituée de trois sous-secteurs (NAF88 de la Nomenclature d'Activité Française de 2008) :

- 41 : Construction de bâtiments
- 42 : Génie civil
- 43 : Travaux de construction spécialisés

SOURCES ET MÉTHODES

Pour cette étude, on utilise une nomenclature regroupée :

Promotion Immobilière		Gros œuvre	
4110A	Promotion immobilière de logements	4120A	Construction de maisons individuelles
4110B	Promotion immobilière de bureaux	4120B	Construction d'autres bâtiments
4110C	Promotion immobilière d'autres bâtiments	4311Z	Travaux de démolition
4110D	Supports juridiques de programmes	4391A	Travaux de charpente
Second œuvre		4391B	Travaux de couverture par éléments
4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	Travaux Publics	
4322B	Travaux d'installation équipements thermiques et climatisation	4211Z	Construction de routes et autoroutes
4329A	Travaux d'isolation	4212Z	Construction de voies ferrées de surface et souterraines
4329B	Autres travaux d'installation n.c.a.	4213A	Construction d'ouvrages d'art
4331Z	Travaux de plâtrerie	4213B	Construction et entretien de tunnels
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	4221Z	Construction de réseaux pour fluides
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	4222Z	Construction de réseaux électriques et de télécommunications
4332C	Agencement de lieux de vente	4291Z	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux
4333Z	Travaux de revêtement des sols et des murs	4299Z	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.
4334Z	Travaux de peinture et vitrerie	4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
4339Z	Autres travaux de finition	4312B	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse
4399A	Travaux d'étanchéification	4313Z	Forages et sondages
4399B	Travaux de montage de structures métalliques	4321B	Travaux d'installation électrique sur la voie publique
		4399D	Autres travaux spécialisés de construction
		4399E	Location avec opérateur de matériel de construction

SOURCES ET MÉTHODES

Liste des métiers du BTP (Nomenclature ROME v3)

Elaboré par Pôle emploi, le ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) est un référentiel national des métiers, régulièrement actualisé. Il permet de définir les caractéristiques des offres et les profils des candidats. Il favorise ainsi le rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi.

<http://www.pole-emploi.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

F1101	ARCHITECTURE DU BTP	F1604	MONTAGE D'AGENCEMENTS
F1102	CONCEPTION - AMÉNAGEMENT D'ESPACES INTÉRIEURS	F1605*	MONTAGE DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOMS
F1103	CONTRÔLE ET DIAGNOSTIC TECHNIQUE DU BÂTIMENT	F1606	PEINTURE EN BÂTIMENT
F1104	DESSIN BTP	F1607	POSE DE FERMETURES MENUISÉES
F1105	ÉTUDES GÉOLOGIQUES	F1608	POSE DE REVÊTEMENTS RIGIDES
F1106	INGÉNIERIE ET ÉTUDES DU BTP	F1609	POSE DE REVÊTEMENTS SOUPLES
F1107	MESURES TOPOGRAPHIQUES	F1610	POSE ET RESTAURATION DE COUVERTURES
F1108	MÉTRÉ DE LA CONSTRUCTION	F1611	RÉALISATION ET RESTAURATION DE FAÇADES
F1201	CONDUITE DE TRAVAUX DU BTP	F1612	TAILLE ET DÉCORATION DE PIERRES
F1202	DIRECTION DE CHANTIER DU BTP	F1613	TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ ET D'ISOLATION
F1203	DIRECTION ET INGÉNIERIE D'EXPLOITATION DE GISEMENTS ET DE CARRIÈRES	F1701	CONSTRUCTION EN BÉTON
F1204	SÉCURITÉ ET PROTECTION SANTÉ DU BTP	F1702	CONSTRUCTION DE ROUTES ET VOIES
F1301	CONDUITE DE GRUE	F1703	MAÇONNERIE
F1302	CONDUITE D'ENGINS DE TERRASSEMENT ET DE CARRIÈRE	F1704	PRÉPARATION DU GROS OEUVRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
F1401	EXTRACTION LIQUIDE ET GAZEUSE	F1705	POSE DE CANALISATIONS
F1402	EXTRACTION SOLIDE	H2206	RÉALISATION DE MENUISERIE BOIS ET TONNELLERIE
F1501	MONTAGE DE STRUCTURES ET DE CHARPENTES BOIS	I1101	DIRECTION ET INGÉNIERIE EN ENTRETIEN INFRASTRUCTURE ET BÂTI
F1502	MONTAGE DE STRUCTURES MÉTALLIQUES	I1306*	INSTALLATION ET MAINTENANCE EN FROID, CONDITIONNEMENT D'AIR
F1503	RÉALISATION - INSTALLATION D'OSSATURES BOIS	I1308*	MAINTENANCE D'INSTALLATION DE CHAUFFAGE
F1601	APPLICATION ET DÉCORATION EN PLÂTRE, STUC ET STAFF	I1502	INTERVENTION EN MILIEU SUBAQUATIQUE
F1602	ÉLECTRICITÉ BÂTIMENT	N1104	MANOEUVRE ET CONDUITE D'ENGINS LOURDS DE MANUTENTION
F1603	INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SANITAIRES ET THERMIQUES		

*Ces codes ROME ne font pas partie des familles professionnelles du BTP mais de celles de la maintenance, cependant ils ont été inclus dans le champ des métiers du BTP dans cette étude.

SOURCES ET MÉTHODES

LES SOURCES STATISTIQUES :

Statistiques d'emploi salarié

• *Statistiques conjoncturelles sur le nombre de salariés : AcoSS, estimations trimestrielles d'emploi salarié.* : Ces statistiques correspondent au « nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période » renseigné dans les bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC) transmis par les employeurs aux Urssaf. Il s'agit du nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail en cours le dernier jour de la période. Les salariés relevant du régime agricole ne sont pas inclus dans ces effectifs.

<http://www.acoss.fr/home/observatoire-economique/publications/acoss-stat.html>

• *Statistiques sur les caractéristiques des salariés : AcoSS, DADS* : La déclaration annuelle des données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application de l'article R243-14 du code de la Sécurité sociale (Décret du 24 mars 1972) et des articles 87.240 et 241 de la loi 51-711 du 7 juin 1951 du code Général des Impôts. Le champ des DADS couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des agents des ministères, titulaires ou non, des services domestiques (division 97-98 de la NAF rév. 2) et des activités extra-territoriales (division 99 de la NAF rév. 2). Le champ retenu dans cette publication correspond à l'ensemble des établissements ayant effectivement déclarés une assiette Assurance chômage.

Statistiques sur les recrutements :

• *ACOSS, déclarations préalables à l'embauche* : le suivi statistique des déclarations d'embauche s'appuie sur les données issues de la déclaration préalable à l'embauche (DPAE). La DPAE doit être réalisée au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. Il s'agit donc d'une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme.

<http://www.acoss.fr/home/observatoire-economique/publications/acoss-stat.html>

• *L'enquête sur les Besoins en main-d'œuvre de Pôle emploi (BMO)* : l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) est une initiative de Pôle emploi, réalisée avec l'ensemble des directions régionales. L'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier.

<http://statistiques.pole-emploi.org/bmo>

Les tensions sur le marché du travail

Les tensions sur le marché du travail sont mesurées ici à l'aide d'un indicateur synthétique prenant en compte trois dimensions : les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs, le nombre d'offres d'emploi rapporté au nombre de demandeurs d'emploi et le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C.

Statistiques sur les demandeurs d'emploi : statistique mensuelle du marché du travail

Les statistiques mensuelles du marché du travail (STMT) portent sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et sur les offres d'emploi confiées par les employeurs à Pôle emploi. Les données permettant d'établir les statistiques du marché du travail sont constituées à partir d'extractions mensuelles des fichiers opérationnels de gestion de Pôle emploi. Les catégories ABC des demandeurs d'emploi sont les catégories suivantes :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois).
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

<http://statistiques.pole-emploi.org/stmt/publication>

Statistiques sur les offres d'emploi diffusées par Pôle emploi

Les statistiques d'offres d'emploi diffusées présentées dans cette publication portent sur les offres déposées directement à Pôle emploi et les offres transmises par des sites partenaires.

SOURCES ET MÉTHODES

Enquête Emploi

Cette enquête réalisée par l'Insee vise à observer à la fois de manière structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. Elle s'inscrit dans le cadre des enquêtes «Forces de travail» défini par l'Union européenne («Labour Force Survey»). C'est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT).

Les questions portent sur l'emploi, le chômage, la formation, l'origine sociale, la situation un an auparavant, et la situation principale mensuelle sur les douze derniers mois.

Dans cette exploitation de l'enquête Emploi, les personnes en intérim ou avec une activité temporaire ou d'appoint, pour lesquelles l'ancienneté dans l'entreprise n'est pas renseignée, sont classées comme personne ayant une ancienneté dans l'entreprise inférieure à 1 an.

La mesure du lien formation-emploi

Le lien formation-emploi traduit la relation entre spécialité de formation et métier. Lorsque les personnes exerçant le métier ont des spécialités de formation spécifiques ou très concentrées sur quelques spécialités ce lien est très fort (valeur ++ ou fort (+)). Dans le cas contraire le lien est faible (valeur -) ou très faible (valeur --). Ces valeurs sont calculées en utilisant essentiellement deux indicateurs : un indicateur de concentration des spécialités de formation, et un indicateur de spécificité (écarts entre les parts de ces spécialités dans le métier et les parts moyennes dans l'ensemble des métiers). Les indicateurs sont calculés séparément parmi les jeunes actifs et les individus expérimentés à l'exclusion des personnes sans diplôme ou avec une spécialité de formation non renseignée. On tient compte également de la part des non diplômés dans chacune de ces catégories pour qualifier l'intensité du lien entre spécialité de formation et métier. Les jeunes actifs sont les personnes ayant terminé leur formation initiale depuis au plus 10 ans..



EN SAVOIR PLUS

CHAMKHI A., LAINÉ F., RODRIGUEZ O. (2022),

« La moitié des demandeurs d'emploi qui retrouvent un emploi le font dans un domaine professionnel différent de celui initialement recherché », Pôle emploi, *Eclairages et Synthèses*, n°69,

CHAMKHI A., LAINÉ F. (2022), « La place du diplôme et de l'expérience pour les employeurs : entre représentations, compétences attendues et spécificités du poste », *Formation-emploi*, n°159.

DARES (2016), Portraits statistiques des métiers, 1982-2014, *Synthèse Stat*, n°19.

DEEP (2022), *Repères et référence statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT (2023),

« Tendances récentes du bâtiment », Mars 2023.

FRANCE STRATÉGIE, DARES, (2022), *Les métiers en 2030*, Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications ».

FRANCE STRATÉGIE (2023), Conférence annuelle des métiers et des compétences : résultats de la mission confiée à France Stratégie sur la rénovation énergétique des bâtiments.

INSEE (2020), « *La construction* », *Tableaux de l'économie française*, Collection Insee références.

LAINÉ F. (2018), « Diplômes, compétences techniques ou comportementales : Quelles sont les principales attentes des entreprises ? », Pôle emploi, *Eclairages et Synthèses*, n°42,

LAINÉ F., MATUS M. (2022) « Recrutements, compétences et transition écologique ; des enjeux qui se polarisent sur quelques secteurs », *Eclairages et Synthèses*, n° 72, Pôle emploi.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (2023), « Conjoncture de l'immobilier, résultats au troisième trimestre 2022 », *Datalab essentiel*.

MOUSSET I., PARDINI B. (2015) ss la direction de M. Ben Mezian, *Les modes d'alimentation des métiers du bâtiment en Ile-de-France*, rapport d'étude, Défi métiers.

NIANG M., CHARTIER F., LAINÉ F. (2021), « Les tensions en 2021 », *Dares Résultats*, n°45.

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP (2021), *Les mutations dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et leurs impacts sur les compétences*.

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP (2022), *Les services aux clients dans le bâtiment et les travaux publics*

REMY, BERGEAT (2017), « Comment les employeurs recrutent-ils leurs salariés », *Dares analyses*, n°64

RODRIGUEZ O. (2015), « Le secteur de la construction et ses métiers », *Statistiques et Indicateurs*, n°15.038, Pôle emploi.

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

WWW.POLE-EMPLOI.ORG



ISSN 2274-4126 – Réf. 10132